

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ En chiffres

Olivia Dufour

Le budget de la justice augmente de 260 millions

Page 6

■ Entretien

Éric Azoulay, Lise Damelet et

Morgan de Sauw

« Mutualiser des incubateurs au niveau national »

Propos recueillis par Delphine Bauer

DOCTRINE

Page 8

■ Affaires

Yves Broussolle

Les principales dispositions du décret n° 2017-888 du 6 mai 2017 relatif à l'action de groupe et à l'action en reconnaissance de droits

CULTURE

Page 15

■ Du droit dans les arts

Emmanuelle Saulnier-Cassia

Le Rond-Point fait slammer le droit sans théâtralité : de la responsabilité de l'État dans les banlieues aux comparutions immédiates

ACTUALITÉ

En chiffres



Le budget de la justice augmente de 260 millions ^{130f4}

Olivia DUFOUR

La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a présenté le 27 septembre dernier, son projet de budget pour 2018. Avec une augmentation de 260 millions d'euros, la justice n'est pas le ministère le plus gratifié, mais il échappe au moins à l'amputation de crédits.

Évidemment, en période de restriction budgétaire, annoncer une augmentation du prochain budget est toujours une certaine forme d'exploit. La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, avait donc des raisons sérieuses de se réjouir de présenter à la presse le 27 septembre un projet de budget 2018 pour la justice en augmentation de 260 millions d'euros, ce qui le porte à 6,98 milliards d'euros (hors pensions), soit + 3,9 %. Par comparaison, la défense augmente de 1,2 milliards d'euros à 34,2 milliards, la solidarité de 2,3 milliards (19,2 Md€), l'éducation de 1,3 milliards (51,3 Md€), la recherche et l'enseignement supérieur de 700 millions (27,4 Md€), l'écologie de 500 millions (10,4 Md€), l'agriculture de 400 millions (3,2 Md€) et la sécurité de 200 millions (13,3 Md€).

Rapportée à l'état calamiteux de l'institution judiciaire, l'augmentation 2018 est donc fort modeste. Mais les budgets alloués au logement et à l'emploi qui ont baissé témoignent que la situation aurait

pu être pire. Comparée aux derniers budgets de la justice, cette augmentation est plutôt dans le haut de la fourchette. Jean-Jacques Urvoas avait obtenu + 4,5 %, chiffre qui était en ligne avec les budgets de Rachida Dati, Michèle Alliot-Marie et Michel Mercier et nettement supérieur à 3 des 4 budgets de Christiane Taubira (d'abord 4,3 % la première année puis 1,7 %, 2,3 % et 1,3 %).

Pour l'institution judiciaire, ce budget est une déception dans la mesure où elle espérait une loi de programmation quinquennale dès cette année, laquelle est reportée à l'an prochain. Le rapport intitulé : « Sauver la justice, cinq ans pour sauver la justice ! », de Philippe Bas, fait au nom de la commission des lois n° 495 (2016-2017), présenté le 4 avril 2017, estime que pour remettre l'institution à flots il faut programmer une augmentation du budget sur 5 ans qui le porterait à 10,9 milliards d'euros.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34